



LETTRE D'INFORMATION



N° 28 – MAI 2015

☎ et Répondeur : 09.62.51.07.08

FAX : 03.88.51.23.25

Courriel : mairie.donnenheim@orange.fr

Site : <http://www.donnenheim.fr>

Le mot du Maire,

Chers habitants,

A peine les orientations budgétaires définies et votées par le conseil municipal, que déjà les investissements et travaux se réalisent. Ecole intercommunale qui ouvrira ses portes en septembre 2015, la piste de déplacement doux éclairée reliant les deux villages de Bilwisheim à Donnenheim et desservant l'école intercommunale, la mise en place d'un chauffage plus performant pour nos bâtiments communaux, la sécurisation de l'accès à la nouvelle école, l'aménagement d'un espace de jeux entre l'école et le lotissement rue des cigognes autant de projets concrets pour notre commune. D'autre part une nouvelle organisation des déplacements dans la commune devra être opérationnelle dès cet automne. Nous prévoyons d'organiser un accueil des nouveaux arrivants dans la commune dans les mois qui viennent.

Pour toute idée ou information que vous souhaitez transmettre, les membres du conseil municipal, la mairie seront à votre écoute.

Votre Maire,
Guy REPP

● BUDGET 2015 – TAUX D'IMPOSITION :

Le conseil municipal lors de sa séance du 14/04/2015 a adopté le budget primitif de la commune avec les montants suivants :

Section de fonctionnement :

Le budget des dépenses et des recettes est à l'équilibre pour un montant de 164 621,52 €

Section d'investissement :

Le budget des dépenses et des recettes est à l'équilibre pour un montant de 165 322,82 €

Les subventions ont été proposées pour les associations suivantes :

SIVU : 2200 € / Association Sports et Loisirs de Donnenheim : 500 € / Conseil de fabrique : 1500 € / Coopérative scolaire de Donnenheim : 300 € / Croix rouge : 100 € / SPA : 100 € / Tennis Club BILDO : 300 €.

Pour pallier aux baisses régulières des dotations de l'Etat, et pour faire face aux investissements futurs, le conseil municipal a par ailleurs décidé d'augmenter le taux d'imposition des principales taxes de 1%. Les taux pour 2015 sont les suivants : taxe d'habitation 7,70 % / taxe sur le foncier bâti 2,41 % / taxe sur le foncier non bâti 18,97 % / cotisation foncière des entreprises 10,65 %.

● PISTE DE DEPLACEMENT DOUX ENTRE BILWISHEIM & DONNENHEIM :

La construction de la piste de déplacement doux a d'ores et déjà démarré. Cette piste d'une largeur de 2,5 m sera implantée sur le côté droit en sortant de Donnenheim vers Bilwisheim. Elle permettra à tous de cheminer à pieds ou en 2 roues entre les 2 villages et cela en toute sécurité. Elle permettra également aux enfants de se rendre à la nouvelle école et cela dès la rentrée de septembre 2015. La piste sera éclairée sur toute la longueur de son parcours. En même temps que la piste, le Département mettra en œuvre un ralentisseur pour ralentir les véhicules à la sortie de la rue des Cigognes, et à l'entrée de la nouvelle école en interconnexion avec la RD 758. Le montant prévisionnel de l'investissement est de 86 639 € TTC, ce dernier sera partagé entre les communes de Bilwisheim (30 930 € TTC) et Donnenheim (55 709 € TTC). Sur ces montants il faut bien évidemment déduire les subventions versées à cette occasion par le conseil Départemental. A titre d'information nous vous invitons à consulter le

plan de la piste cyclable **sur le site de la commune sous l'onglet "mairie"** ou de vous rendre sur place pour juger de la progression des travaux.

● **ENTRETIEN DE LA VOIRIE COMMUNALE :**

Vos élus ont relevé tout début d'année les zones à réparer dans le cadre du programme d'entretien des voiries. Il y a plusieurs zones dangereuses et notamment la sortie du village en direction de Wingersheim. Le dossier complet de repérage ainsi que des photos de toutes les zones détériorées ont été transmises à la COMCOM de Brumath qui doit s'occuper des travaux de reprise. Vos élus mettront la pression nécessaire pour permettre de débloquer les budgets pour que ces travaux se fassent dans les meilleurs délais.

Par ailleurs les services municipaux ont procédé au nettoyage de certains trottoirs le long de la rue principale. Nous demandons aux riverains d'assurer l'entretien sur les tronçons qui les concerne en balayant régulièrement et en enlevant les mauvaises herbes.

● **CIRCULATION MODIFIEE :**

Pour des raisons de sécurité, la circulation des rues du village et de l'église est dorénavant interdite aux véhicules de plus de 3,5 T (sauf engins agricoles). Une signalétique adaptée sera mise en œuvre par la communauté de communes de Brumath.

● **STATIONNEMENT SAUVAGE SUR LA VOIE PUBLIQUE :**

Nous tenons à vous rappeler l'article R417-12 du code de la route :

Il est interdit de laisser abusivement un véhicule en stationnement sur une route. Est considéré comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédant sept jours ou pendant une durée inférieure mais excédant celle qui est fixée par arrêté de l'autorité investie du pouvoir de police. Tout stationnement abusif est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe. Lorsque le conducteur ou le titulaire du certificat d'immatriculation est absent ou refuse, malgré l'injonction des agents, de faire cesser le stationnement abusif, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 à L. 325-3. Nous vous demandons de stationner vos véhicules dans le périmètre de votre propriété.

● **RESEAU GAZ :**

L'entreprise SOGECA va devoir rouvrir certaines portions de la voirie communale afin de procéder au remplacement de composants défectueux. La non-conformité a été constatée par l'entreprise après la pose des éléments.

● **ECOLE INTERCOMMUNALE – CHOIX DU NOM DE L'ECOLE :**

Après plusieurs réunions concernant ce thème, 2 noms ont obtenus l'unanimité à savoir :

« Rose des vents » ou Clé des champs ». Le choix définitifs sera fait prochainement par les élus des 4 villages et par la comcom de Brumath.

Les travaux évoluent favorablement, n'hésitez pas à consulter notre site pour visualiser les dernières photos de l'avancement des ouvrages (: <http://www.donnenheim.fr>. rubrique "Famille" puis "Ecole")

● **EGLISE / MOBILIER REMARQUABLE :**

La commune ainsi que le conseil de Fabrique de Donnenheim ont financé (grâce aux dons de beaucoup de nos concitoyens) la restauration du Grand autel de notre Eglise communale. Nous vous invitons à visiter les lieux pour découvrir la richesse de ce mobilier remarquable.

● **SITE INTERNET DE LA COMMUNE :**

Vous êtes de plus en plus nombreux à visiter notre site, il contient une multitude d'informations sur la vie du village ainsi que sur les manifestations à venir. Pour visiter le site: <http://www.donnenheim.fr>.

Pour obtenir cette lettre par mail, merci d'en faire la demande à l'adresse : adjoints.donnenheim@orange.fr

● **AGENDA :**

21.06.2015 : Fête de la musique organisée par l'ASL

23.08.2015 : Fête paroissiale

6 et 13.12.2015 : Elections régionales.